

## Procès-verbal de l'Assemblée de paroisse du 22 mars 2018 À 19 h. 30 au Temple Farel

### Ordre du jour

1. Accueil, méditation.
2. Acceptation du PV de l'Assemblée extraordinaire du 30 janvier 2018.
3. Elections de ministres.
4. Rapports d'activités.
5. Comptes 2017.
6. Budget 2018.
7. Centre paroissial : information sur l'avancement des travaux.
8. Divers.

40 personnes présentes

Présidence : Gérard Berney

Scrutateurs : R. Paroz, R. Heubi, P.-L. Dakouri, M. Nicolet

Excusés : Esther Berger, Rico et Silvana Gabathuler, Geneviève et Marcel Jaquet, Vy Tirman, Claude Quartier, Raymond Roux, Irène Jeanneret, Eric et Christine Develey, Francine Schaefer, Christine Phébade, Jean-Marc Jaggi, Anne-Marie Humbert-Droz, Phil Baker.

### 1. Accueil, méditation

Transcription libre à partir des Béatitudes.

Parmi toutes les personnes décédées durant l'année écoulée et pour lesquelles un service funèbre a été célébré, le président évoque particulièrement la mémoire de Mmes et M. A.-M. Frutschi, A. Tschanz, L. Eggerling, P.-A. Rohrbach.

### 2. PV de l'Assemblée extraordinaire du 30 janvier 2018

L'intervention de L. Huguenin, mentionnée au point 4 de ladite assemblée ne figure pas au PV ; il est écrit qu'elle est en annexe, mais elle ne figure nulle part. Le président de l'Assemblée demande qu'elle figure dans le présent procès-verbal. La voici donc ci-dessous :

#### **Les raisons qui militent en faveur du renoncement à construire maintenant un centre paroissial**

En préambule, j'aimerais dire que je ne m'en prends à personne en particulier ; j'apprécie l'engagement des uns et des autres, c'est la situation que nous connaissons qui m'incite à intervenir.

- La situation de la paroisse a profondément évolué depuis la décision de construire ce centre jusqu'à aujourd'hui : suite à la décision du Conseil synodal de renvoyer deux pasteurs, la paroisse s'est affaiblie et divisée : certains membres très engagés l'ont quittée, d'autres ne s'acquittent plus de leur contribution ecclésiastique, etc. Il y a beaucoup de découragement.

- Nous sommes incapables de trouver des personnes qui s'engagent pour le quotidien : entretien et location des locaux, entretien des temples, surveillance, accueil, service du culte. Ce sont toujours les mêmes, âgés de 70 ans et plus, qui font le boulot, et qui aimeraient bien pouvoir remettre leur charge.
- Le Conseil de paroisse a perdu plusieurs membres qu'il n'a pas été possible de remplacer. Les membres du CP sont trop peu nombreux par rapport aux statuts. Quant à la Commission de construction chargée de mener à bien le chantier, elle est composée de trois personnes ; l'une s'en va en juillet, une autre est complètement surchargée de mandats : conseiller de paroisse, caissier, membre de la commission de construction, président du DFBI.
- A ce jour et à ma connaissance, il n'y a pas de plan financier clair, il n'y a pas de brochure ou plaquette pour présenter le projet, ce qui permettrait de solliciter des financements extérieurs.
- L'Assemblée a choisi de garder le temple Farel et le Presbytère. Le temple n'est pas en bon état, et va nécessiter dans les années qui viennent des travaux pour plusieurs centaines de milliers de francs.
- Les recettes sont en diminution rapide et constante. Chaque vente de paroisse, ou Paroisse en fête, connaît des résultats inférieurs à ceux de l'année précédente. Ce qui rapporte le plus, c'est les cartes grises, mais les personnes disposées à les vendre, âgées, ne sont pas remplacées quand elles arrêtent. Les cartes grises ont rapporté fr. 8'800 en 2017, plus de fr. 10'200.- en 2014 ! Paroisse en fête a rapporté fr. 17'100.- en 2017, 23'700.- en 2014 !
- Le déficit de la paroisse se montre à fr. 130'000.- à 150'000.- par an ! Pourquoi ? parce que les travaux auparavant accomplis par des bénévoles sont maintenant confiés à des professionnels ; on est obligé d'agir ainsi car il n'y a plus assez de bénévoles.
- Nous ne sommes pas une entreprise, certes. Mais nous sommes en train de griller à toute vitesse un capital précieux accumulé par ceux qui nous ont précédés. Et ce n'est malheureusement pas pour annoncer l'évangile. Connaissez-vous une entreprise à qui il arriverait des choses pareilles et qui ne prendrait pas des mesures urgentes, immédiates, voire douloureuses, pour juguler ce déficit ? Certes, grâce à l'achat d'un bâtiment, le déficit sera moindre, mais il faudra tout de même prendre d'autres mesures pour le résorber.
- Nous attendons l'arrivée de nouveaux ministres ; ils s'annoncent, c'est heureux ! Mais ne mettons pas la charrue devant les bœufs, soyons, comme dit Matthieu, prudents comme des serpents !

Ainsi complété, le pv est adopté tacitement par l'Assemblée.

### 3. Election de deux ministres

Deux postes ont été mis au concours. La présidente du Conseil paroissial, Mme Véronique Frutschi Mascher, présente les candidats.

Françoise Dorier, est pasteure actuellement à Paris et en banlieue. Elle est absente ce soir, retenue par la préparation d'un spectacle, mais elle se présente par le truchement d'une vidéo. Elle habitera à La Chaux-de-Fonds. Si elle était élue, elle commencerait son ministère le 1<sup>er</sup> juillet.

Thierry Muhlbach, de Colmar, marié, trois grands enfants (une fille et un gendre pasteurs). Il a été président de la CEVAA, il a été modérateur dans son Eglise. Il a été pasteur à Munster et a vécu à Colmar une situation similaire à celle que nous connaissons à La Chaux-de-Fonds. Il serait particuliè-

rement chargé de la modération. S'il était élu, il commencerait lui aussi son ministère au 1<sup>er</sup> juillet.

L'élection a lieu à bulletins secrets.

Résultats :

Bulletins délivrés : 40

Bulletins rentrés : 40

Françoise Dorier : 35 oui, 5 non

Thierry Muhlbach : 40 oui, 0 non

#### 4. Rapports d'activités

La présidente du Conseil de paroisse présente le rapport en images.

Christine Phébadé a rédigé son dernier Porte-Parole. Quel est l'avenir de cette publication, demande une paroissienne ? Il faut considérer l'ensemble de la communication paroissiale, répond la présidente du CP, en tenant compte aussi des difficultés financières de la paroisse et de l'arrivée de nouveaux outils informatiques, notamment Internet.

Rapport DFBI : une phrase a été retirée du rapport. Elle est ajoutée au PV. La voici. Elle suit la phrase : « L'Association Vie et Patrimoine (paroisse des Valangines, Neuchâtel) a offert un soutien financier à la paroisse La Chaux-de-Fonds pour la transformation du Presbytère, mais il n'a pas été possible d'y donner suite » **car on ne dispose pas de documents ou de plan financier pour la réalisation de ces travaux.**

La présidente lance ensuite un vibrant plaidoyer ; elle invite l'Assemblée à mettre en œuvre des moyens pour avancer en communauté ensemble vers une réconciliation. Elle propose une prise de conscience des erreurs faites ; une demande sincère de pardon des uns vis-à-vis des autres ; se placer sous le regard de Dieu ; enfin, chercher ensemble quelle est notre vision pour notre Eglise, quel est l'appel pour notre communauté et pour notre personne. La paix se construit chaque jour. Elle propose de poser de bonnes fondations pour grandir ensemble. Pour cela, quels moyens mettre en œuvre pour avancer en communauté ? La vraie révolution demande de se transformer soi-même avant de transformer le monde.

Malheureusement, le froid qui règne dans le temple empêche d'amorcer une discussion sur ces questions brûlantes.

L'assemblée adopte le rapport du Conseil paroissial.

#### 5. Comptes 2017

Alain Schwaar, caissier, donne la parole à M. Philippe Humperset, responsable de la fiduciaire COFIDA à Cernier. Il présente les comptes. Pour le détail, voir les documents ad hoc. Il faut souligner que les placements ont rapporté plus de CHF 60'000.- en 2017, ce qui est tout à fait inattendu et bienvenu.

Les comptes présentent un déficit de CHF 65'540.46.

Au 31-12-2017, la paroisse avait, au bilan CHF 2'170'114.- dont CHF

2'129'114.- de fonds propres et CHF 41'000.- de dettes à court terme et passifs transitoires.

L'investissement immobilier prévu devrait aider la paroisse à couvrir une partie de son déficit.

Françoise Ducommun lit le rapport des vérificateurs (elle-même et Marcel Jaquet). Ils proposent de donner décharge à la caissière K. Vitolo et à la fiduciaire COFIDA.

L'Assemblée donne décharge de ces comptes au Conseil paroissial.

Marcel Jaquet et Françoise Ducommun restent vérificateurs, Francine Schaefer reste suppléante. Ces personnes sont reconduites dans leurs fonctions.

## **6. Budget 2018**

Le budget 2018 est reconduit tel qu'en 2017. Pour 2019, tous les dicastères seront réunis pour préparer le budget, en vue de réduire le déficit. Le budget 2018 est accepté à la majorité moins une voix.

## **7. Centre paroissial : information sur l'avancement des travaux**

La réalisation des travaux est prévue en trois phases. Cette proposition permet à la paroisse de procéder par elle-même, mais il a fallu se séparer de l'architecte qui n'a pas accepté de travailler de cette manière-là. Les discussions avec le COD sont en cours pour l'aménagement de la bibliothèque. La demande de permis de construire est en cours, mais n'a pas encore été déposée.

Des informations sur l'avancement des travaux figurent sur le site Internet de la paroisse.

## **8. Divers**

8.0. Le culte d'au-revoir pour Nicole Rochat aura lieu à La Sagne, ce dimanche 25 mars à 10 h. 15.

8.1. Il fait très froid dans ce temple Farel. Pourquoi ne pas se réunir à Saint-Jean à l'avenir ?

L'Assemblée se termine par la prière, prononcée par son président.

L. Huguenin